

## **COMPTE-RENDU DU DÉBAT DU 12 MARS 2017 17h-18h30 aux Prairiales, Epernon**

### **« Le revenu de base une discussion sur le fond »**

Ce neuvième débat a réuni 38 personnes. Il a été préparé avec deux intervenants :

- Christian Rémy, membre du Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB),
- Léon Régent de l'Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence (AIRE).

En introduction, Alain a présenté le cadre du débat en indiquant qu'il avait été programmé depuis plusieurs mois avant que ce sujet occupe une place au premier plan dans les discussions actuelles. Compte tenu de l'actualité du sujet, il a précisé que ce débat était de la part du Café Citoyen du Val Drouette ni un soutien, ni une critique du revenu universel proposé durant cette campagne électorale, mais une opportunité d'apporter des éclaircissements et d'échanger sur ce thème.

Avant de donner la parole aux deux intervenants pour présenter leurs travaux et leur point de vue, quelques réflexions ont permis de lancer le débat :

- le revenu de base est une idée ancienne ayant de plus en plus d'écho dans nos sociétés développées où la crise économique persistante questionne sur l'avenir ;
- cette proposition paraît complexe, difficilement finançable, et bouscule nos idées sur la notion même du travail et de la protection sociale.

Christian Rémy explique que le MFRB a été créé en 2013 pour défendre le revenu de base et émane de l'AIRE. Suivant la charte du mouvement, le revenu de base est :

- universel : perception d'un même revenu pour tous de la naissance à la mort,
- individuel : indépendant de la situation familiale ou maritale,
- inaliénable : ne peut pas être saisi,
- inconditionnel : aucune condition préalable de ressources, ni de contrepartie exigées, et cumulable avec d'autres revenus.

Le MFRB défend cette idée partagée par tous, basée sur des valeurs d'universalité et d'inconditionnalité, mais pas sa mise en œuvre car c'est un mouvement transpartisan issu de différents horizons politiques avec des montants et des financements différents, ce mouvement comprend un millier de membres, surtout des jeunes.

Léon Régent explique que l'AIRE a été créée plus tôt, il y a 20 ans. Composée d'environ 50 personnes, elle s'intéresse à l'instauration du revenu de base pour lutter contre la grande précarité avec une approche plus pragmatique et technique sur les évolutions souhaitables du système socio-fiscal français.

On constate que les informations et discussions actuelles relayées par les médias ne délivrent pas de messages clairs et qu'il est difficile de se situer sur ce sujet. L'enchevêtrement de deux notions crée la confusion :

- d'une part les débats sur le niveau du revenu de base en lien avec les minima sociaux, système extrêmement complexe, illisible et contraignant. L'enjeu est de simplifier ce système ;
- d'autre part les conséquences d'un point de vue idéologique et philosophique pour la société de l'adoption du revenu de base.

Ces deux notions sont intimement liées au montant du revenu de base. S'il est relativement peu élevé, il engendrera principalement un changement du système actuel trop complexe et inefficace de protection sociale. En revanche, un montant plus conséquent ouvre de nouvelles perspectives par rapport au travail et soulève des questions sociétales plus fondamentales.

Les multiples échanges du débat ont ensuite porté sur principalement ces deux volets :

- les aspects techniques, à savoir le montant et le coût pour la société du revenu de base ;
- les conséquences sociétales de la mise en place d'un tel dispositif sur le chômage, la pauvreté, la valeur du travail, la protection sociale, l'économie...

Donc deux pistes s'entremêlent : soit la réorganisation du système social actuel, avec une plus grande efficacité, soit la création d'un nouveau système avec un changement de paradigme. Le débat a surtout été nourri par le premier thème avec de nombreuses questions assez techniques sur le financement du revenu de base.

Par ailleurs, il a été noté que cette idée de donner à chacun le même montant sans condition a une dimension

internationale. Une expérience pilote en Scandinavie et l'organisation d'un référendum en Suisse sur ce thème ont été citées. Autre exemple, des expérimentations en Inde ont donné des résultats intéressants au niveau du développement économique, de démarches responsables et de scolarisation des enfants.

## Aspects techniques du revenu de base

- **Combien coûte le revenu de base à la société ?** Il semble que le montant avancé dans les médias (350 milliards), ne soit qu'apparent. Le coût de la mesure ne serait pas le nombre de personnes en bénéficiant multiplié par le montant du revenu de base. Il y aurait un transfert des plus riches vers les plus démunis. Aussi le coût de ce transfert se chiffrerait plutôt en dizaine de milliards d'euros que de plusieurs centaines.

Le revenu de base est un dispositif fiscal individuel lié à l'impôt sur revenu. Il est distribué à tous puis chacun est taxé par l'impôt suivant ses revenus. L'alternative, pour certains partisans, pourrait être la création monétaire ou la taxation des banques.

Dans ce modèle de calcul, les revenus les plus élevés paieraient plus d'impôts suivant un système complexe à paramétrer. Ceci implique que les plus aisés bénéficieraient du revenu de base et ils le financeraient autant ou davantage que ce qu'ils reçoivent.

Une autre idée est soulevée, à savoir la nécessité de s'orienter vers une imposition individuelle et non familiale comme actuellement, en cas d'adoption du revenu de base.

- **Quelle serait la place du revenu de base dans le système de protection sociale ?** En d'autres termes, peut-il remplacer toutes les aides sociales ?

C'est un système général qui ne peut pas tout résoudre : il remplacerait le Revenu de Solidarité Active (RSA) et l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) mais pas l'ensemble des aides. Des interventions et aides locales resteraient nécessaires.

Tout dépend du montant du revenu de base, par exemple avec 500 €, l'allocation chômage et l'Aide Personnalisée au logement (APL) pour les jeunes devraient être maintenues.

- **Est-ce que 500 € suffisent ?** Le montant du revenu de base reste une question débattue. Par exemple, pour des jeunes qui souhaiteraient créer une entreprise, ce montant n'est pas suffisant. Il pourrait être envisagé de mettre en place un revenu de base de 500 € et dans un second temps de l'augmenter progressivement.

- **Qui serait bénéficiaire du revenu de base ?** Suivant le MFRB, il est destiné aux citoyens. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'être citoyen français pour bénéficier du RSA ce qui soulève question. A priori, le revenu de base serait distribué par une communauté politique à tous ses membres. Doit-on l'attribuer, à l'instar du RSA aux résidents en France depuis plus de cinq ans ? C'est une idée à réfléchir.

## Les conséquences du revenu de base sur la société

- **Quels sont les fondements du revenu de base ?** Ils sont multiples.

- Lutter contre la pauvreté : la France est un des pays qui dépense le plus pour l'action sociale or la pauvreté ne cesse de progresser. On empile les aides sociales sans atteindre le but, la réduction de la pauvreté. Le non-recours à ces aides (1/3 des personnes éligibles au RSA ne le demande pas) témoigne de la complexité d'accès aux aides sociales. Par exemple, l'allocation chômage et le RSA ne sont pas gérés par les mêmes caisses (respectivement Pôle emploi et la CAF). Dans ce système trop complexe qu'on ne maîtrise pas, il faudrait trouver une méthode plus efficace et qui ne coûte pas plus chère. Le revenu de base permettrait cette simplification dans une société où la bureaucratie se complexifie et s'amplifie. L'idée de lutter contre pauvreté n'est pas nouvelle avec la mise en place de dispositifs comme le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en 1988 remplacé par le RSA en 2009. Une alternative au revenu de base serait d'étendre de manière automatique le RSA aux jeunes de 18-25 ans, qui peuvent d'ailleurs actuellement bénéficier d'APL et de bourses d'étude ;
- Lutter contre le chômage, avec la notion de partage du travail et du choix de diminuer son activité professionnelle grâce au revenu de base ;
- Lutter contre la stigmatisation des personnes en situation précaire ;
- Faciliter pour certains l'émancipation et une meilleure insertion dans notre société avec la perspective de démarrer des initiatives personnelles, vectrices d'intégration et de reconnaissance sociale, et plus largement concourir au développement d'une autre économie : sociale, solidaire,

- vertueuse, plus écologique... ;
- Lutter contre les évolutions du marché du travail et les conséquences des contrats précaires notamment ;
- Encourager une économie plus vertueuse avec un revenu de base offrant une aide et ainsi la possibilité à chacun d'investir de nouvelles activités plus vertueuses, locales...

- **Faut-il distribuer à tous pour réduire la pauvreté ?** En d'autres termes, l'idée de donner à chacun le même montant sans condition pour réduire les inégalités sociales est admise. Mais pour les adversaires du revenu de base, ne faut-il pas cibler ceux qui en ont le plus besoin ? Des questions sont soulevées pour ceux qui ne sont pas dans le besoin ce qui remet en cause le principe même d'universalité du revenu de base. Pour les partisans, le principe d'universalité et d'inconditionnalité du revenu de base est le garant de la simplicité et de l'efficacité du dispositif. Le financement du revenu de base étant assuré par l'impôt sur les revenus, la partie reprise par l'impôt est d'autant plus importante que le revenu est élevé.

- **Le revenu de base aurait-il un effet émancipateur par rapport au travail ?** Il pourrait être une solution pour nos sociétés qui ne sont plus en mesure d'offrir suffisamment de travail. Le système actuel peut dans certains cas inciter au travail au noir ou à sa non reprise, en raison de perte des droits aux aides sociales lors de cette reprise, même si ce travail est précaire. Un autre argument est avancé : le revenu de base pourrait permettre des économies pour l'état. Effectivement, en réduisant le nombre de chercheurs d'emploi, il ferait des économies car actuellement, il dépense pour créer de l'emploi. Les économies pour l'état seraient aussi liées à la simplification de l'octroi des aides sociales se répercutant sur les budgets de fonctionnement de l'état.

En conclusion, faute de temps, comme l'illustre la multitude de questions laissées sans réponses lors de ce débat, le revenu de base viendra sûrement s'inviter dans d'autres débats. Certains aspects notamment d'ordre sociologique et philosophique ont été sommairement débattus et mériteraient d'être approfondis. Il apparaît que la question préalable à sa mise en place serait : un revenu de base pour quelle(s) finalité(s) ? Par ailleurs, deux livrets (en annexe) ont été mis à la disposition des participants pour apporter des informations sur ce sujet.

Enfin, Nadia annonce les prochains rendez-vous du Café citoyen du Val Drouette. Il s'agira de deux ateliers citoyens avec une approche plus pratique :

- un atelier « éco-jardinage » le 1<sup>er</sup> mai 2017 lors du « Troc - plantes » organisé par le club 3C Epernon-Val Drouette,
- un atelier sur la diversité culturelle avec comme thème les contes, jeux, comptines, berceuses... dans différents univers culturels, le 21 mai 2017 à l'occasion du picnic citoyen.